MÉCANISME DU PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

SCHÉMA D'ALIMENTATION

INTÉRESSEMENT **facultatif**

Maximum : 20 % de la masse salariale

VERSEMENTS VOLONTAIRES **DES BÉNÉFICIAIRES DU PEE**

Limités au 1/4 de leur rémunération annuelle brute (en tenant compte de l'intéressement)

PARTICIPATION

(obligatoire dans les entreprises ou UES de plus de 50 salariés dégageant des bénéfices) Indisponibilité : 5 ans

ABONDEMENT **DE L'ENTREPRISE**

Limites : **3 003,84** € par an (**5 406,91** € si placement en actions de l'entreprise, et 300 % des versements volontaires effectués par le salarié

TRANSFERT DES **AVOIRS D'UN PEE OU D'UN PEI**

Le montant du transfert n'est pas pris en compte dans l'appréciation de la limite du quart des versements volontaires

PERCEPTION
immédiate
soumis à

PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE
Indisponibilité : 5 ans

Placements Possibles

- **Actions de l'entreprise**
- **Titres de SICAV** (société d'investissement à capital variable)
- **Parts de FCP (Fonds Communs de Placement)**

COMPTE EPARGNE TEMPS

Dans ce cas, l'intéressement permet de financer un congé ou de se constituer une rémunération immédiate ou différée.

En cas d'alimentation en vue d'un congé, l'intéressement est converti, lors de l'entrée dans le Compte Épargne Temps.

CAS DE **déblocages anticipés**

- Mariage du salarié ou conclusion d'un PACS
- Naissance ou arrivée au foyer en vue de son adoption d'un 3è enfant puis de chaque enfant suivant
- Divorce, séparation ou dissolution d'un PACS si l'intéressé conserve la garde d'au moins 1 enfant
- Invalidité du salarié, de ses enfants, de son conjoint, ou de la personne qui lui est liée par un PACS (2e ou 3e catégorie)
- Décès du bénéficiaire ou du conjoint
- Cessation du contrat de travail
- Acquisition ou agrandissement sous réserve de l'existence d'un permis de construire de la résidence principale
- Création ou reprise d'une entreprise (salarié, enfants, conjoints)
- Surendettement du salarié

Transfert dans le Plan d'Épargne d'Entreprise d'un nouvel employeur (rupture du contrat de travail)